



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Renouvellement de l'exploitation de deux Zones de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL) à destination de la grande plaisance dans le golfe de Sant'Amanza sur la commune de Bonifacio, en Corse

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Mairie de Bonifacio

Raison sociale

N° SIRET

2 1 2 0 0 0 4 1 8 0 0 0 1 3

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

ORSUCCI

Jean-Charles

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
9. Infrastructures portuaires, maritimes et fluviales. d) Zones de mouillages et d'équipements légers.	Zones de mouillages pour la grande plaisance dans le golfe de Sant'Amanza

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Au droit de la commune de Bonifacio, en Corse, le mouillage des navires de plus de 24m est réglementé par l'arrêté préfectoral n°206/2020 du 14/0/2020.

Deux zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) à destination de la grande plaisance ont été créées en 2021 dans le golfe de Sant'Amanza, à Bonifacio. Au total, 1 bouée météorologique et 14 bouées ont ainsi été mises en place sur une superficie totale d'environ 60ha (30ha par ZMEL), avec sur chaque zone : 6 bouées à destination des navires de 24 à 40m et 1 bouée pour les 40-60m.

Suite au retour d'expérience sur les saisons 2021 et 2022, il est envisagé de renouveler l'exploitation des ZMEL pour 15 ans et de faire évoluer les capacités d'accueil de certaines bouées de manière pouvoir accueillir des navires plus grands, selon la répartition suivante :

- 8 bouées à destination des navires jusqu'à 30m de long ;
- 4 bouées pouvant accueillir les navires de 31 à 45m ;
- 2 bouées pour les navires entre 46 et 70m.

L'interdiction de mouillage forain et le règlement de police s'appliqueront sur le périmètre des ZMEL dans la continuité du projet initial.

4.2 Objectifs du projet

Situé dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, le golfe de Sant'Amanza présente une grande richesse écologique, en particulier liée à la présence d'herbiers de Posidonies, espèce patrimoniale d'intérêt communautaire et protégée. Il s'agit également d'un site hautement fréquenté par la plaisance, qui représente un secteur d'activité majeur pour la commune mais génère une pression d'ancrage importante impactant fortement les herbiers.

Le secteur fait l'objet d'un arrêté préfectoral réglementant le mouillage et l'arrêt des navires de 24m et plus dans le périmètre de la réserve.

Le projet de renouvellement de l'exploitation des ZMEL à destination de la grande plaisance s'inscrit dans une nécessité absolue d'assurer un équilibre durable entre protection environnementale et maintien de l'activité économique. Les objectifs sont donc de :

- préserver les fonds marins en supprimant les impacts générés par les mouillages forains (effets des ancres et chaînes des navires) sur les herbiers de Posidonies et la matie morte, et permettre ainsi leur restauration ;
- améliorer la gestion de la fréquentation et l'organisation des usages sur le plan d'eau ;
- prendre en compte les conflits d'usage et rechercher une acceptabilité sociale ;
- renforcer la sécurité et les conditions d'accueil des plaisanciers, en offrant une alternative au mouillage forain ;
- améliorer l'impact paysager dû au mouillage de la plaisance sur ce secteur.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux de mise en place des ancrages ont été réalisés en 2021.
La prolongation de l'exploitation des ZMEL ne génère aucune modification de ces ancrages et ne nécessite pas de travaux complémentaires.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'exploitation des ZMEL sera prolongée à partir de la saison 2024, pour 15 ans.
L'accueil des navires de grande plaisance dans les ZMEL sera réalisé entre le 1er mai et le 30 octobre.
L'ensemble de la zone de mouillage sera gérée par le Port de Bonifacio.

L'exploitation des ZMEL s'assortit d'une interdiction de mouillage forain dans le périmètre du projet (soit environ 60ha). L'ensemble de la zone sera soumise à un règlement de police qui organisera et réglera les usages.

Les installations mobiles (amarres et bouées) seront démontées en dehors de la période d'exploitation, remises et entretenues par l'entreprise titulaire du marché d'entretien des dispositifs. Seuls les ancrages seront maintenus. Ces équipements seront stockés sur un terrain communal (Cf. Carte en Annexe 5).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande d'AOT ZMEL
- Commission nautique locale (CNL)
- Porter à connaissance à destination de la DREAL/Police de l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- ZMEL 1 : 3 bouées pour les navires jusqu'à 30m, 3 bouées pour les navires de 31 à 45m, 1 bouée pour les 46-70m	Surface : 30,1 ha
- ZMEL 2 : 5 bouées pour les navires jusqu'à 30m, 1 bouée pour les navires de 31 à 45m et 1 bouée pour les navires de 46 à 70m	Surface : 30 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Golfe de Sant'Amanza / Balistra

Localité : Bonifacio

Code postal : 2 0 1 6 9 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

- Arrêté inter-préfectoral n°2A-2021-05-31-00001 du 31 mai 2021 portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime
- Récépissé de déclaration n°2A-2021-06-18-00004 du 18 juin 2021
- Projet initial : 14 bouées réparties sur 2 ZMEL de 30 ha chacune (6 bouées pour les navires de 24 à 40m et 1 bouée pour les 40-60m sur chaque ZMEL). Durée d'exploitation : 3 ans (2021-2023), du 1er juin au 1er octobre.
- Projet 2024 : 14 bouées réparties sur 2 ZMEL d'environ 30 ha chacune, avec 8 bouées à destination des navires jusqu'à 30 de long, 4 bouées pour les 31-45m et 2 bouées pour les 46-70m.
- Durée d'exploitation : 15 ans (à partir de la saison 2024), du 1er mai au 30 octobre.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à proximité de plusieurs ZNIEFF terrestre. La plus proche est localisée à environ 115m (ZNIEFF terrestre de type I "Rocchi Bianchi").
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Bonifacio
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio Parc Marin International des Bouches de Bonifacio

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques mouvements de terrain prescrit le 23/04/2015
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe intégralement dans les sites Natura 2000 : - ZPS Iles Lavezzi, Bouches de Bonifacio FR9410021 - ZSC Bouches de Bonifacio, Iles des Moines FR9402015 Il se situe à proximité des ZSC Plateau de Pertusato/Bonifacio et îles Lavezzi FR9400591 (environ 100m) et Tre padule de Suartone, Rondiara FR9400590 (1,7km)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'un des objectifs principaux du projet est de préserver les fonds marins en supprimant les impacts générés par les mouillages forains sur les herbiers de Posidonies. Les ancrages sont implantés exclusivement sur fonds sableux, sans impact sur les biocénoses et le milieu marin. Un suivi écologique de l'herbier de Posidonies mené par la RNBB est en cours sur la durée de l'exploitation. En 2022, aucun impact significatif n'est observé. Le Maître d'ouvrage retirera tout ancrage à moins de 50m de l'herbier en cas d'impact négatif.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet entend préserver les fonds marins et l'herbier de Posidonies, habitat d'intérêt prioritaire. La vulnérabilité de cet habitat de la ZSC Bouches de Bonifacio - Iles des Moines à la pression d'ancrage est identifiée et il est recommandé un contrôle des mouillages forains sur le site car la multiplication d'ancrages non maîtrisé a tendance à dégrader les herbiers. Le projet est en cohérence avec cet objectif. Des mesures adaptées sont prévues et reconduites pour éviter tout impact sur l'herbier, et notamment le suivi de l'herbier par la RNBB (pas d'impact significatif en 2022).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le renouvellement de l'exploitation des ZMEL organise et réglemente la consommation d'espace maritime existant à l'heure actuelle en saison estivale.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet améliore la gestion de la fréquentation du site, avec un impact positif sur l'organisation des usages sur le plan d'eau.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation des ZMEL a un impact positif sur le bruit et les nuisances sonores issues des navires, le mouillage étant réglementé (règlement de police, fréquentation moindre).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de nuisances olfactives supplémentaire.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de vibrations supplémentaires.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réglementation associée à la ZMEL (règlement de police, limitation du nombre de navires) limite les émissions lumineuses issues des navires.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de rejet liquide supplémentaire.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vise à améliorer la fréquentation et l'organisation des usages sur le plan d'eau, et réduire l'impact paysager dû au mouillage dans le golfe. La conception du projet et du plan de mouillage ont pris en compte l'insertion paysagère et les enjeux du site (conservation de la co-visibilité entre la pointe de Capicciolu et Capu Biancu, de la perspective visuelle depuis Maora sur l'ensemble de l'anse, zones de mouillages en 2 zones avec une coupure entre les deux pour conserver l'ouverture visuelle).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral d'autorisation temporaire du projet n°2A-2021-05-31-00001, un suivi des herbiers de Posidonies au droit du projet a été réalisé par le pôle scientifique de l'APMIL en 2022. Les résultats enregistrés ne présentent pas de différences significatives en ce qui concerne le taux de recouvrement des herbiers entre 2021 et 2022. Ils témoignent actuellement d'un herbier généralement stable avec peu ou pas de progression de ce paramètre.

En ce qui concerne les limites d'herbiers vivants et de mattes mortes, de petites évolutions sont notées autour des coffres A5, A6 et A9 sans qu'il ne soit possible de conclure à ce sujet avant plusieurs années d'observation.

Le suivi des herbiers est prévu sur la durée de l'exploitation des ZMEL, selon un protocole et un calendrier mis en place et validé par le Conseil scientifique de la RNBB.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Dans la continuité de sa création en 2021, le projet de renouvellement de la durée d'exploitation des ZMEL de Sant'Amanza vise à préserver les fonds marins en supprimant les impacts générés par les mouillages forains des navires de grande plaisance sur les herbiers de Posidonies, tout en maintenant l'activité économique.

La conception du projet initial s'est inscrite dans une stratégie d'évitement de l'herbier et de la matte pour l'implantation des ancrages, avec recherche systématique de substrat sableux.

Dans le cadre des dossiers d'autorisation du projet initial, des mesures de suivi ont été programmées et mises en place sur la première période d'exploitation. Ces suivis seront reportés et prolongés sur la seconde période : surveillance des ZMEL, suivi de la fréquentation et de l'effet report, suivi technique et environnemental des ancrages, de la qualité des sédiments et de l'eau, suivi écologique de l'état de conservation de l'herbier de Posidonies par le gestionnaire de la RNBB.

Par ailleurs, tout ouvrage lesté écoconçu présent à moins de 50 m de l'herbier de Posidonies sera retiré en cas d'impact négatif, telle une régression par rapport à l'état initial démontrée dans le cadre du suivi scientifique.

L'ensemble de ces mesures et suivis sont précisés dans la note de présentation en Annexe 8.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet constitue un renouvellement de la durée d'exploitation de ZMEL existantes. Le projet initial des ZMEL a été soumis à une procédure de déclaration au titre de la loi sur l'eau (rubrique 4.1.2.0. de l'article R214-1 du code de l'environnement). Des mesures de suivi sont en places et prolongées sur la durée de l'exploitation afin de vérifier l'absence d'impacts des zones de mouillage. Les résultats de ces suivis sur 2022 ne montrent pas d'impact significatif des aménagements sur l'herbier de Posidonies. Un porter à connaissance sera présenté aux services de l'État afin de présenter les modifications apportées au projet (adaptation des tailles des navires accueillis sur certaines bouées). Les incidences du projet et les mesures et suivis prévus seront récapitulés dans ce document. Au vu de l'ensemble de ces éléments, le projet de nous semble pas nécessiter d'étude d'impact.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

1 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Note de présentation synthétique du projet, de ses impacts et des mesures prévues	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom ORSUCCI

Prénom JEAN-CHARLES

Qualité du signataire MAIRE DE BONIFACIO

À BONIFACIO

Fait le 04/08/2023

Signature du (des) demandeur(s)